

odexi
avocats



**AVOCATS au
Barreau de Chartres**

Siège social à DREUX 28100
1, rue des Gaults - Tél. 02 37 46 29 27
Cabinet secondaire : 9, rue du Cheval Blanc
28000 CHARTRES - Tél. 02 37 21 76 21

VENTE PAR ADJUDICATION

au plus offrant et dernier enchérisseur

le jeudi 10 octobre 2024 à 14h

en l'audience des criées au Tribunal Judiciaire de CHARTRES

3, rue Saint-Jacques A l'audience se tenant Bât. C

11, rue du Cardinal Pie, 28000 CHARTRES

D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SUR LAQUELLE EST IMPLANTÉE UNE MAISON D'HABITATION

située : 13, Le Clos Gleffien-28260 OULINS

Comprenant : rez-de-chaussée :

Cuisine : 11.52 m²

Sejour : 36.02 m²

Chambre 1 gauche : 10.31 m²

Wc : 1.26 m²

Étage:

Chambre 2 - droite : 6.59 m²

Chambre 3 - droite : 9.82 m²

Chambre 4 - gauche : 9.09 m²

Wc face escalier : 1.21 m²

Salle de bain : 5.48 m²

Palier : 2.13 m²

Garage - exclu loi carrez : 24.87 m²

Cet ensemble immobilier n'est pas occupé.

Cet immeuble est cadastré section AB n° 431
et section AB n°440 pour une contenance de
9 ares 6 centiares.

La visite sera réalisée par **Maître Yves-Marie CHAUMIER** Commissaire de Justice, 18, 20, 22 Clos Couronnet – 28400 NOGENT-LE-ROTROU le 1^{er} octobre 2024 entre **14 heures et 15 heures**. Le ministère d'avocat est obligatoire pour enchérir. Les conditions de vente dudit immeuble peuvent être consultées au Greffe des saisies-immobilières Palais de Justice Bât. C 11, rue du Cardinal Pie, 28000 CHARTRES.

Sur la

MISE A PRIX de :
80.000 €

Signé : Josiane MARTINS-BULION.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- à la **SCP ODEXI AVOCATS**, 1, rue des Gaults, 28100 DREUX, tél. 02 37 46 29 27, e-mail : dreux@odexi-avocats.fr et 9, rue du Cheval Blanc, CHARTRES, tél. 02 37 21 76 21, e-mail : chartres@odexi-avocats.fr
- au **Greffe des saisies immobilières Palais de Justice Bât. C**, 11, rue du Cardinal Pie, 28000 CHARTRES, tél. 02 37 18 77 00.
- et auprès de **Maître Yves-Marie CHAUMIER** Commissaire de Justice, 18,20,22 Clos Couronnet – 28400 NOGENT-LE-ROTROU qui sera chargé d'organiser la visite de l'immeuble saisi.
- **sur Internet : www.ordredesavocats-chartres.com**